

ATTESTATION D'ASSURANCE R.C. PROFESSIONNELLE

POLICE : RC 30347

SARL CLAMART SERVICES
LE VILLAGE SUISSE
2 CHEMIN DE LA BLANCHISSERIE
59400 CAMBRAI

M. Hervé LANCELOT, Directeur Général de CGPA, atteste que l'assuré ci-dessus a souscrit la police d'assurance n° RC30347 le garantissant, lui-même ainsi que ses salariés, dans la limite de ses Conditions Générales, Conventions Spéciales et Conditions Particulières, contre les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile Professionnelle pouvant leur incomber en raison des dommages immatériels causés aux tiers du fait de leur activité :

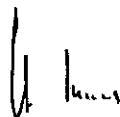
- d'Intermédiaire d'assurance, conformément aux articles L 512-6, R 512-14 et A 512-4 du Code des Assurances,
- d'Intermédiaire en Opérations de Banque, telle que régie par les articles L 519-1 et suivants du Code Monétaire et Financier,
- de Démarcheur Bancaire ou Financier, telle que régie par l'article L 341-1 alinéas 1 à 4 du Code Monétaire et Financier.

Montant des garanties :

2.500.000 € par sinistre complété par 2.500.000 € par année d'assurance

Cette attestation est valable du 01/03/2011 au 29/02/2012.

Fait à Paris, le 20 janvier 2011.



Hervé LANCELOT
Le Directeur Général

CGPA
Vivre votre profession avec assurance

Sté d'Assurance Mutuelle
à Cotisations variables
46, rue Cardinet
75017 PARIS
SIRET 784 702 367 00037

**La présente attestation n'implique
qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur**

NOTA :

Cette attestation ne pourra en aucun cas être utilisée pour l'enregistrement ou le renouvellement des immatriculations auprès de l'ORIAS.
En tout état de cause, il y a lieu de se référer au site de l'ORIAS (www.orias.fr) pour confirmer ou infirmer l'immatriculation auprès de cet organisme

ATTESTATION DE GARANTIE FINANCIERE

POLICE : GF30347

SARL CLAMART SERVICES
LE VILLAGE SUISSE
2 CHEMIN DE LA BLANCHISSERIE
59400 CAMBRAI

M. Hervé LANCELOT, Directeur Général de CGPA, atteste que l'assuré ci-dessus a souscrit la Garantie Financière n° GF30347 pour son activité :

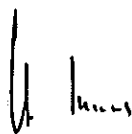
- d'Intermédiaire en Assurance, conformément aux articles L 512-7, R 512-15 et A 512-5 du Code des Assurances.

Montant de la garantie :

115.000 € par année d'assurance

Cette attestation est valable du 01/03/2011 au 29/02/2012.

Fait à Paris, le 20 janvier 2011.



Hervé LANCELOT
Le Directeur Général

CGPA
Vivre votre profession avec assurance

Siège d'Assurance Mutuelle
à Cotisations variables
46, rue Cardinet
75017 PARIS
SIRET 784 702 367 00037

**La présente attestation n'implique
qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur**

NOTA :

Cette attestation ne pourra en aucun cas être utilisée pour l'enregistrement ou le renouvellement des immatriculations auprès de l'ORIAS.
En tout état de cause, il y a lieu de se référer au site de l'ORIAS (www.orias.fr) pour confirmer ou infirmer l'immatriculation auprès de cet organisme

ATTESTATION DE GARANTIE FINANCIERE

POLICE : GF 30347

SARL CLAMART SERVICES
LE VILLAGE SUISSE
2 CHEMIN DE LA BLANCHISSERIE
59400 CAMBRAI

M. Hervé LANCELOT, Directeur Général de CGPA, atteste que l'assuré ci-dessus a souscrit la Garantie Financière n° GF30347 pour son activité :

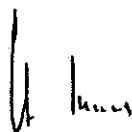
- d'Intermédiaire en Opérations de Banque, tel que le prévoit l'article L 519-4 du Code Monétaire et Financier

Montant de la garantie :

100.000 € par année d'assurance

Cette attestation est valable du 01/01/2011 au 31/12/2011.

Fait à Paris, le 20 janvier 2011.



Hervé LANCELOT
Le Directeur Général

CGPA
Vivre votre profession avec assurance

Sté d'Assurance Mutuelle
à Cotisations variables
46, rue Cardinet
75017 PARIS
SIRET 784 702 367 00037

**La présente attestation n'implique
qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur**